



## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVALUATION DE VOTRE ENFANT

Extrait des normes et modalités d'évaluation

**ANNÉE 2022-2023**

ÉTAPE	PÉRIODE	DATE DE REMISE	MODALITÉ DE TRANSMISSION
1 <sup>re</sup> com.	26 août 2022 – 7 octobre 2022	Jeudi 13 octobre 2022	Courriel
1 <sup>re</sup> étape	26 août 2022 – 4 novembre 2022	Jeudi 24 novembre 2022	Courriel
2 <sup>e</sup> étape	7 novembre 2022 – 3 février 2023	Jeudi 23 février 2023	Courriel
3 <sup>e</sup> étape	6 février 2023 – 21 juin 2023	Juillet 2023	Courriel

Ci-dessous, des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la prochaine année scolaire sont présentées. Des résultats vous seront communiqués selon chaque compétence à l'étape indiquée par un ☒.

**NIVEAU SCOLAIRE :** 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire

Compétences	ÉTAPE			Instruments d'évaluation
	1 <sup>re</sup> (20%)	2 <sup>e</sup> (20%)	3 <sup>e</sup> (60%)	

**MATIÈRE / DISCIPLINE :** Musique Vocale

CD1 : Créer des pièces musicales	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SAÉ de création musicale individuelle ou en équipe
CD2 : Interpréter des pièces musicales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Travail de formation auditive en classe (reconnaissance des intervalles, dictées trouées, etc.) Apprentissage des notes et des rythmes, lecture à vue en solfège Bases de la technique vocale Interprétation d'oeuvre chorales à voix égales et mixtes (SA. SSA. SAB, SATB, TTB)
CD3 : Apprécier des pièces musicales	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SAÉ d'appréciation musicale

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**La compétence 1 sera évaluée à la deuxième et la troisième étape à travers les activités suivantes :**

-Projets de création musicale individuel ou en équipe. Par exemple : « beatbox », canon, solfège à deux voix égales

**La compétence 2 sera évaluée à la première, deuxième et à la troisième étape à travers les activités suivantes :**

-3 examens (répertoire, mémorisation, technique vocale)  
-Participation active en classe, devoirs et pratique à la maison,  
-Note de groupe

**La compétence 3 sera évaluée à la deuxième et à la troisième étape à travers les activités suivantes :**

-Activités d'écoute de répertoire vocal de différents styles musicaux et de différentes époques (comparaisons, réflexion, liens entre l'histoire et la musique).  
-Possibilité de petits travaux écrits.

**NOM DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT**

Caroline Cameron, Milaine Deroy, Raymond Létourneau, Laurence Leclerc, Emmanuelle Racine-Gariépy